

Éducation artistique et culturelle : un « parcours » de combattants !

(publié dans la revue *l'Observatoire* n°42. Été 2013)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) prend une place toujours plus importante dans le débat sur les politiques culturelles et, en partie, sur les politiques éducatives. Pour qui milite sur ces questions depuis plusieurs décennies, la situation est à la fois heureuse, troublante et en devient parfois inquiétante. Voici que les mots que nous utilisons depuis des années se retrouvent dans les discours politiques les plus éminents. Le Président de la République et plusieurs de ses ministres, mais également nombre d'élus territoriaux, ne cessent d'affirmer la priorité qu'ils entendent accorder à ce domaine trop longtemps délaissé. On promet ici un « plan national pour l'éducation artistique et culturelle, piloté par une instance interministérielle dotée d'un budget propre »¹, on affiche ailleurs la perspective de « généralisation de l'accès à l'art et à la culture pour tous les jeunes »² de notre pays ; la *consultation* succède à la *concertation*, qui précède elle-même la rédaction du *rapport*, qui se transformera bientôt en *circulaires*... La *loi* elle-même (sur la refondation de l'école publique) affiche son attachement à la question dans un article 6 bienvenu, et dans le souci d'étendre le « socle commun des compétences et des connaissances » à la *culture*. Bref, on réfléchit, on travaille, on élabore ce qui pourrait constituer une avancée significative pour la culture comme pour l'éducation. L'histoire s'accélère et il faut s'en réjouir. Après avoir expérimenté, milité, parlé, colloqué, publié, argumenté, formé... pendant de nombreuses années, on se dit que nous n'avons pas travaillé en vain, que les engagements des uns et des autres dans les divers *dispositifs* mis en place depuis les années 70 n'ont pas été inutiles. L'histoire retiendra qu'un mouvement de fond, au croisement de la rénovation pédagogique et d'une action culturelle élargie, mené à la fois par des enseignants progressistes, des artistes innovants, ouverts et coopératifs, des élus et des responsables culturels conscients et audacieux, des militants associatifs opiniâtres, a su imposer dans la société le thème général de *l'éducation artistique et culturelle* en une quarantaine d'années. La bataille, qui n'est pas terminée, fut enthousiasmante et peut-être même utile. Le « parcours artistique et culturel », qui sert aujourd'hui de cadre aux nouvelles actions, fut aussi un parcours de combattants ! Mais comment se fait-il que ce sujet prenne aujourd'hui une telle importance en France mais

¹ François Hollande. Discours de campagne. Nantes, janvier 2012

² Aurélie Filippetti. Ministre de la Culture et de la Communication

aussi ailleurs ? Quels malentendus se cachent derrière cet apparent consensus ? Quels enjeux demeurent devant nous ?

L'éducation artistique et culturelle, pourquoi ?

L'actualité de l'éducation artistique et culturelle répond à deux problématiques parallèles, parfaitement identifiées : d'une part, les limites de la *démocratisation* culturelle à la française ; d'autre part, la nécessaire *rénovation* de notre système d'éducation.

Côté culture, loin de « l'échec de la démocratisation » si souvent évoqué, force est de constater les limites des politiques traditionnelles de « l'offre » engagées depuis l'après-guerre. Chacun sait aujourd'hui, grâce notamment aux études régulières sur les pratiques culturelles des Français, que malgré les équipements structurants qui ont été bâtis durant ces décennies, malgré les engagements et les innovations de toute nature, malgré les développements professionnels diversifiés, il est difficile d'élargir socialement les publics concernés, comme de toucher les plus jeunes. Après avoir mis en œuvre de nouvelles formes artistiques populaires (le spectacle pour enfants, le nouveau cirque, les spectacles de rue, la marionnette, la danse contemporaine...); après avoir multiplié les institutions, les événements, les festivals, les « nouveaux territoires » ; après s'être inquiété du tsunami numérique... on se tourne naturellement vers l'éducation artistique et culturelle comme espoir de réponse aux difficultés rencontrées. Plus les jeunes seront sensibilisés, dès l'enfance, aux pratiques culturelles (aux pratiques cultivées !), plus ils fréquenteront les structures mises en place, plus les politiques culturelles s'en trouveront légitimées, pense-t-on. C'est un des objectifs (honorables) poursuivis : la démocratisation culturelle par la demande.

Côté éducation, l'éducation artistique et culturelle apparaît comme un des éléments de la *refondation* du système, participant à la *réussite scolaire* recherchée. D'innombrables expériences réalisées depuis des décennies ont montré combien des activités artistiques bien conçues, et bien conduites, menées notamment en partenariat avec des artistes compétents, pouvaient contribuer au développement des individus, au bien-être des élèves, à leur motivation scolaire, à leur *individuation*³ comme à leur *socialisation*. L'exemple de certains pays anglo-saxons, qui ont intégré cette dimension depuis fort longtemps, est là pour indiquer que la France a un retard considérable dans ce domaine, développant une éducation hémiplegique néfaste à l'école créative dont le siècle nouveau a besoin.

³ *Art et démocratie. Peuples de l'art*, Joëlle Zask, PUF, 2003.

Mais au-delà de ces deux éléments, l'urgence de l'éducation à l'art et par l'art, répond à de plus profondes nécessités, que nous rassemblons sous le terme de « bataille de l'imaginaire »⁴. Dans le contexte de mutations anthropologiques contemporaines, avec les transformations considérables nées des technologies modernes (le temps, l'espace, la communication, etc.), avec les grands enjeux économiques et sociaux (compétitivité, croissance, répartition des richesses, solidarités, etc.), avec les interrogations identitaires bouleversantes nées de l'abatement des frontières géographiques autant que symboliques (la nation, la famille, le travail, etc.), *l'éducation* et la *culture* constituent deux angoisses majeures. Les générations nées dans la seconde moitié du XX^e siècle sentent bien que toutes leurs (nos) références éducatives vacillent. La refondation de l'École n'est pas seulement une question d'horaires et de rythmes scolaires mais bien une problématique du sens et de l'adaptation au monde qui arrive. Que doit-on (peut-on) transmettre aujourd'hui à nos enfants et comment ? Quels savoirs, quelles aptitudes, quels programmes ? Et selon quelle pédagogie : retour au passé magistral, à la blouse et à l'autorité, ou mise en œuvre de « pédagogies nouvelles » (elles sont « nouvelles » depuis un siècle !), actives, créatives ?

Dans le même temps, le terme de « culture » est fortement discuté, voire disputé, entre les tenants de « l'accès à la culture » et les partisans de nouvelles références vers les « droits culturels », entre « l'exception » et la « diversité », entre la « diffusion artistique » et « l'infusion culturelle »... j'en passe ! À l'heure de l'individualisme triomphant, du « capitalisme artiste » qu'évoque Gilles Lipovetsky⁵ (« ce système qui incorpore de manière systématique la dimension créative et imaginaire dans les secteurs de la consommation marchande »), à l'heure de la multiplication exponentielle des images (« il y en a tellement... qu'il n'y a plus rien à voir » nous disait récemment le metteur en scène Roméo Castellucci), nous assistons à la fragmentation totale de l'imaginaire collectif, au même rythme que la fragmentation des écrans. Mais alors, comment « faire société » dans ces conditions ? Comment partager avec les plus jeunes, avec ceux venus d'ailleurs, un imaginaire commun, donc des valeurs symboliques collectives ? L'alternative ne peut être entre l'individualisme absolu (voulu pas le « capitalisme compulsif » dont parle Bernard Stiegler) et le communautarisme virant souvent à l'intégrisme. La peste ou le choléra !

⁴ *La Bataille de l'imaginaire*, sous la direction de Cécil Guitart, Éditions de l'Attribut, 2009.

⁵ *L'Esthétisation du monde*, Gilles Lipovetsky, Gallimard, 2013

C'est dans le cadre de ce grand chambardement, que l'éducation artistique et culturelle s'offre comme un carrefour privilégié de construction des personnes et des sociétés, de rencontres et de créativité, de liens entre le passé (le patrimoine) et l'avenir (la création), de partage du sens et des émotions, mais aussi de transversalité des engagements et des responsabilités. En ce sens, l'éducation artistique et culturelle est un cheval de Troie, qui doit permettre la rénovation pédagogique autant que l'évolution des pratiques artistiques et culturelles, obliger à la coopération et la transversalité des acteurs (enseignants, éducateurs, médiateurs, artistes, etc.) comme des responsables (État, administrations territoriales, élus, etc.). Les objectifs sont à la fois complexes et complémentaires, individuels, collectifs, institutionnels et politiques. Tout cela fait autant la difficulté que l'intérêt du combat !

L'éducation artistique et culturelle, comment ?

Quelles sont aujourd'hui les conditions de la réussite d'un tel projet ? Suggérons ici trois pistes principales (non exhaustives) : la *définition*, la *formation*, la *généralisation* (sous conditions).

Il y a urgence à clarifier les termes utilisés, à définir avec le plus de précision possible ce que nous appelons « éducation artistique et culturelle ». S'agissant d'éducation, le projet se distingue des seuls enseignements (littérature, arts plastiques, activités musicales, histoire des arts, etc.) quand bien même les enseignants de ces disciplines doivent avoir toute leur place dans le processus. Il se distingue aussi des seules activités de loisirs qui peuvent être proposées aux enfants et aux jeunes, dans les cadres péri ou extrascolaires. Nombreux⁶ sont ceux qui défendent aujourd'hui que l'éducation artistique n'est pas seulement un supplément d'âme mais un processus éducatif liant trois aspects totalement solidaires : l'activité personnelle (faire), le rapport aux oeuvres (ressentir) et l'appropriation de l'expérience (réfléchir). La dimension *artistique* insistera sur l'activité personnelle, sur les processus de recherche, d'expression et de création. La dimension *culturelle* fera plus appel à la découverte des œuvres et à l'appropriation des connaissances qu'elle induit. Il faut, en tout cas, marcher sur les trois pieds⁸ ! Si cette conception générale progresse, dans les esprits comme dans certains textes, reconnaissons que sa mise en œuvre demeure marginale face aux résistances puissantes qui entendent maintenir la dimension « disciplinaire » de certains arts enseignés et renvoyer toute pratique (d'expression personnelle ou de rapport aux œuvres) dans le champ du loisir

⁶ Collectif « Pour l'éducation, par l'art », <http://pourleducationartistique.overblog.com/>

⁸ *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*, Jean-Gabriel Carasso, Éditions de l'Attribut, 2005.

optionnel, en dehors du temps et de l'espace scolaires. La notion de « parcours artistique et culturel » désormais inscrite dans la loi sur l'École, tente de concilier ces différents aspects. Il importe d'en clarifier à la fois la définition, les objectifs et les méthodes. Vaste programme !

La seconde piste incontournable est celle de la *formation*. Plus exactement celle de la *qualification* des tous les acteurs concernés. Aucune politique de développement d'un projet éducatif ne peut se passer de la qualification des acteurs appelés à la réaliser. Il n'y aura pas d'éducation artistique et culturelle sans éducateurs (qu'ils soient enseignants, artistes intervenants, animateurs, médiateurs, etc.) conscients, sensibles, concernés, armés pour la conception et la conduite de projets, capables d'ouvertures et de partenariats avec leur environnement artistique et culturel. En ce sens, nous l'avons dit souvent, les « dispositions » importent plus que les « dispositifs » et le « plan national » à venir se doit de donner priorité à cet aspect fondamental. Cela passe par la *formation initiale*, dans les ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) au sein desquelles tous les enseignants en formation (mais aussi les chefs d'établissements) devraient pouvoir vivre eux-mêmes un « parcours artistique et culturel », pour en ressentir les bienfaits et savoir les construire et les évaluer. Cela passe également par la sensibilisation et la formation éducative des artistes et responsables culturels, dans les écoles d'art, mais aussi et surtout dans les *formations continues*, stages et autres Universités d'été qui devraient leur être proposés, tout au long de leurs engagements artistiques. L'expérience des Universités d'été « conjointes », mêlant dans un même projet des enseignants, des éducateurs, des artistes... base traditionnelle de l'éducation populaire⁹, est riche de réussites qu'il convient à l'évidence de développer. Comme il importe de soutenir et de conforter tous les réseaux, pôles régionaux, associations qui travaillent à la mise en commun des savoirs, des ressources et des expériences.

Enfin, il faut s'entendre sur la « généralisation » devenue objectif officiel depuis plusieurs années. Ce terme est utilisé pour indiquer la nécessité d'un développement significatif de ces pratiques nouvelles, voire leur élargissement à l'ensemble de la jeunesse de notre pays. La généralisation ne doit pas être conçue comme unification, modélisation des pratiques, mais bien comme élargissement continu des démarches et des processus sans cesse nourris de la créativité des partenaires, de l'adaptation à l'environnement éducatif, artistique ou patrimonial. Le terme indique un cap, une orientation, un objectif, mais il induit également une politique constituée de décisions législatives, administratives, financières. Nous plaidons ici pour trois

⁹ Cf. le travail de Robin Renucci en Corse avec l'ARIA.

éléments indispensables : un *espace/temps* dédié à l'éducation artistique et culturelle au sein de tous les établissements scolaires ; une *formation/qualification* des partenaires ; une *évaluation/validation* de ces activités, pour qu'elles apparaissent aux yeux des élèves, des enseignants, des parents, voire de l'administration, comme véritablement intégrées au projet éducatif national. (Je note que ces éléments sont précisément ceux que le ministre de l'Éducation nationale vient de formuler comme indispensables à l'enseignement de la « morale laïque »¹⁰). Hors de ce cadre, bien des activités peuvent être menées mais gageons que l'indifférence, la marginalité, et surtout les inégalités seront maintenues.

L'éducation artistique et culturelle : combien ?

Reste la question qui fâche : combien ? Combien d'heures d'intervention comptabilisées pour les artistes intermittents, dans le cadre de leur quota général offrant ouverture de droits à l'indemnisation du chômage ? Combien l'État (les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Recherche, de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, de l'Agriculture, etc.) peut-il apporter de crédits d'investissement, d'intervention et de formation, pour crédibiliser ses engagements ? Combien les collectivités territoriales, si fortement sollicitées, sont-elles capables d'investir dans ce champ particulier ? Combien de temps, enfin, cette priorité sera-t-elle maintenue afin que s'inscrivent définitivement dans les mœurs ces pratiques éducatives et culturelles ? Assurément, le parcours des combattants n'est pas terminé !

Jean-Gabriel Carasso

Auteur, réalisateur, directeur de l'Oiseau rare

Derniers ouvrages parus :

Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?, Éditions de l'Attribut, 2005.

Quand je serai ministre de la culture !, Éditions de l'Attribut, 2012.

¹⁰ «C'est pour moi le minimum : un enseignement avec un programme, une progression du CP à la terminale, un horaire clairement identifié, une évaluation, des professeurs formés.» Vincent Peillon. Entretien au *Monde*, 22-4-2013.